

THEMA P.4 à 8

## Qui sont les défricheurs ?

$$I_m^2 = U_m^2 \left[ \frac{1}{R^2} + \left( \frac{1}{X_C} - \frac{1}{X_L} \right)^2 \right]$$

$$E = \frac{1}{2} \hbar \sqrt{k/m} \quad \omega = 2\pi f$$

$$Q = mc\Delta t \quad R = \frac{U}{I} \quad k = \pm \sqrt{\frac{2m}{\hbar^2} (E - V_0)} \quad \frac{1 \text{ AU}}{r} = \frac{\hbar^2 k^2}{2m}$$

$$\oint \vec{B} \cdot d\vec{\ell} = \mu_0 \sum I_i; \quad \beta = \frac{\Delta I c}{\Delta I B} \Rightarrow \text{Shpg}$$

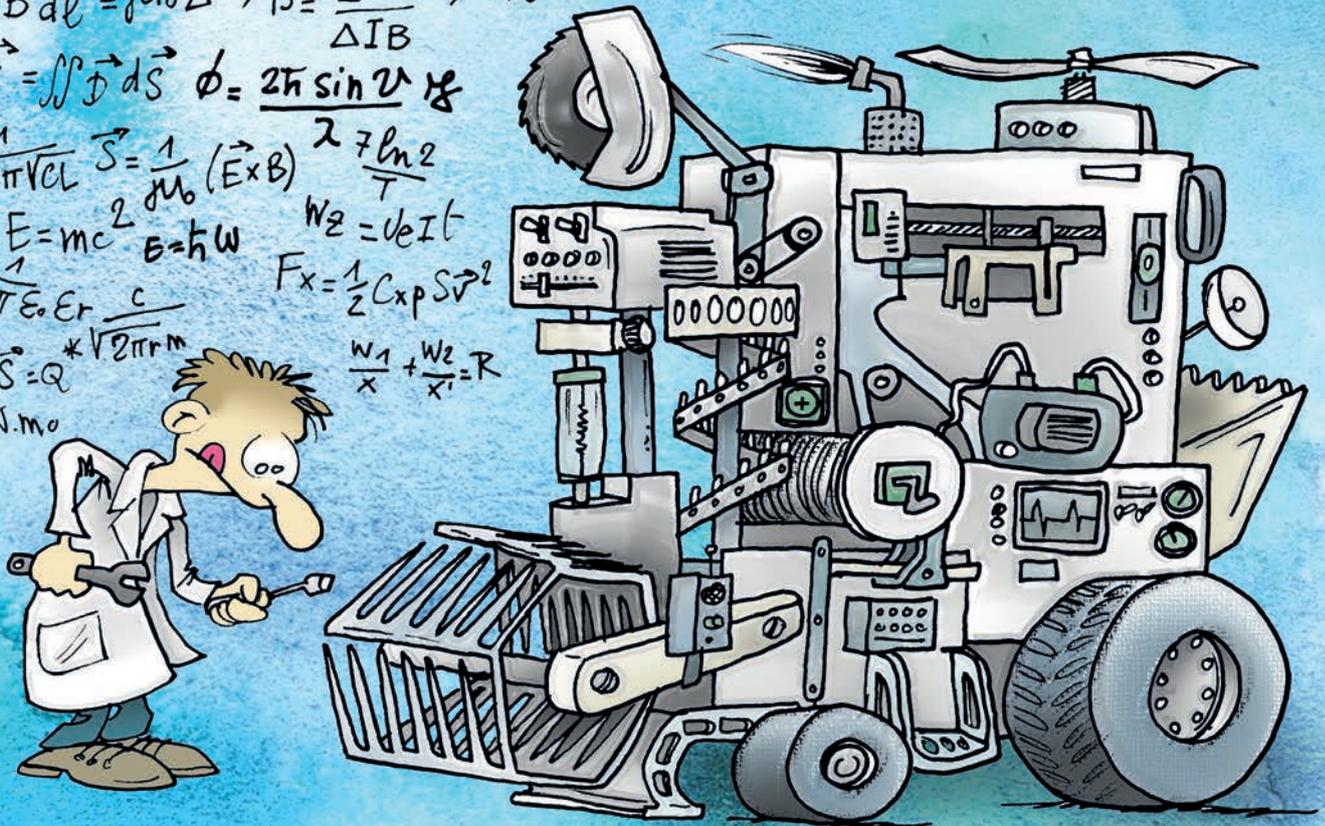
$$C \vec{\Psi} = \iint \vec{D} \cdot d\vec{S} \quad \phi = \frac{2\hbar \sin \nu}{\mu_0}$$

$$f_0 = \frac{1}{2\pi v \ell} \quad \vec{S} = \frac{1}{\mu_0} (\vec{E} \times \vec{B}) \quad \frac{\lambda}{T} = \frac{7 \ln 2}{T}$$

$$k = \frac{1}{4\pi \epsilon_0 \epsilon_r} \frac{c}{c} \quad E = mc^2 \quad E = \hbar \omega \quad W_2 = veIt$$

$$\oint \vec{D} \cdot d\vec{S} = Q \quad F_x = \frac{1}{2} C_x p S v^2 \quad \frac{W_1}{x} + \frac{W_2}{x'} = R$$

$$m = N \cdot m_0$$



CLED/12.

# JOB DATING APPRENTISSAGE

LE JEUDI 28 MAI 2015

à l'UDIMEC  
Polytec, 19 rue des Berges  
38000 Grenoble

de 14h à 18h

**Rencontres** entre **candidats admissibles**  
et **entreprises** en recherche de  
**contrats d'apprentissage** (3 ans)  
pour les **formations d'ingénieurs** suivantes :



Ingénierie de la Production et  
de la Fourniture d'Énergie



Electronique, Informatique  
et Systèmes



Ingénierie de la Performance  
Industrielle Durable



Conception de Systèmes  
Intégrés

**PLUS D'INFOS :**

**Jocelyne CHABAUD** : 04 76 35 85 12 - [jocelyne.chabaud@formation-industries-isere.fr](mailto:jocelyne.chabaud@formation-industries-isere.fr)

**Caroline SPECIALE** : 04 75 41 85 54 - [cas@ui-26-07.com](mailto:cas@ui-26-07.com)

## BILLET

# Défricher ou échouer

En Isère, en 1930, 10 000 employés dans la ganterie... En 1970, 10 000 employés dans l'énergie et la papeterie... En 2010, 10 000 employés dans la microélectronique...

Rien de commun ? Rien de prévisible ?

Sauf un souffle toujours entretenu de créativité, de travail acharné par la mobilisation des ressources des collaborateurs, la stimulation de leur imagination et la discipline indispensable pour façonner et développer sans esquiver le risque, jusqu'au stade ultime, celui de la valeur réalisée. L'alternative se résume à deux mots : défricher ou échouer.

Rien ne sert d'être créatif si l'on s'avère incapable d'exécuter. Mais rien ne sert d'exécuter à merveille si l'on ne produit que des "nanars".

Pour aujourd'hui et encore plus pour demain, les entreprises industrielles vivront et réussiront en fonction du principe d'interdépendance. Les idées ne sont bonnes que si les produits qui en découlent marchent ; les produits ne marchent que si les idées sont bonnes.

La maîtrise de la créativité suppose d'être capable de passer non seulement de zéro à un (le résultat), mais aussi de un à zéro en se remettant dans l'état d'esprit du débutant.

La réussite des six cents entreprises adhérentes de l'Udimec, diverses en tailles, en domaines d'activité, en niveaux de R&D et de production, montre qu'il n'y a pas à suivre un chemin unique et un processus standard.

Certaines communiquent sur leur processus créatif, sur leurs projets pilotes... De quoi stimuler l'envie d'explorer de nouveaux produits, de nouveaux process, de nouveaux usages...



**Thierry Uring**  
Délégué général

# Sommaire

Thema

#4/8

Qui sont les défricheurs ?

Repères

#9

L'Udimec vous reçoit 5 sur 5 !

Enjeu

#10

La formation professionnelle, un investissement pour 2015

Chiche

#11

Conseiller prud'hommes, une expérience à partager

En bref

#12/13

Buzz

#14/15

**Udimag, magazine de prospective du réseau Udimec, n° 40 de mars 2015.**

Pour partager l'information dans votre entreprise, votre structure, la version électronique d'Udimag est à télécharger sur [www.udimec.fr](http://www.udimec.fr).

Directeur de la publication : *Thierry Uring*.  
Rédactrice en chef : *Stéphanie Duchemin*.

Comité de rédaction : *Jérôme Arlès, Franck Bendriss, Louissette Burgio, Christophe Dépéchet, Sidonie Kohler, François-Louis Lardenois, Caroline Vial*.  
Ont participé à ce numéro : *Michel Bourcieu, Corinne Combe, Guy Jalby, Sophie Mauranges, Farid Mazzouji, Yannick Moulin, Michel Teulé, Élodie Vassel, Franck Vicente*.

Illustrations : *Cled'12*.

Conception, rédaction, réalisation : *Adncom, Tél. 04 38 12 44 11, [www.adncom.fr](http://www.adncom.fr)*.  
Imprimé sur Novatech, papier écologique.



# Qui sont les défricheurs ?

Il y a des entrepreneurs "tout terrain". Ils sondent, flairent et s'engagent sur les petits et les grands chemins en quête de connaissance, de reconnaissance, de croissance... Comme tout bon défricheur, ils s'approprient et fertilisent le terrain en s'aidant des nombreux outils mis à leur disposition. Parmi lesquels, les services de l'Udimec, et bien d'autres... Et si nous suivions leurs traces ?...

**Défricheur :** Agric. Personne chargée de mettre en culture un terrain boisé ou resté en friche, ou rendre propre à la culture un terrain inculte.  
**Fig.** Métaphore qui désigne quelqu'un qui s'aventure où nul n'est allé auparavant, ou qui s'attache à dégrossir, éclaircir une question difficile, un domaine inconnu, les mettre en ordre pour la première fois avant de les étudier à fond.  
**Synonymes :** 1. pionnier, sapeur. 2. précurseur, éclaircur, innovateur.



# “Le soleil brille toujours quelque part”

Quand le soleil ne brille pas sous nos fenêtres, il faut aller le chercher ailleurs. C'est le choix qu'a fait Franck Vicente en implantant sa petite société aux quatre coins du monde !

Franck Vicente a décidé d'abolir les distances. Lorsqu'il rachète, en 2009, la société Cofim, spécialisée dans la conception et la fabrication de machines pour l'usinage de tubes avant assemblage, le développement international ne génère que 5 % du chiffre d'affaires. Cinq ans plus tard, il compte pour 55 % de l'activité, avec un objectif à 75 % pour 2020. « *La planète tourne, et le soleil brille toujours quelque part dans le monde. Pour grandir, il faut se rendre sur place, aller à la rencontre des gens, franchir les barrières qui nous paraissent insurmontables* », s'enthousiasme le dirigeant.

## L'international, mode d'emploi

« *Partagé pour l'essentiel entre le gaz, le pétrole et le nucléaire, notre marché est*

« *Pour grandir, il faut franchir les barrières qui nous paraissent insurmontables.* »

*dépendant de la production énergétique mondiale. Notre engagement à l'international est incontournable. Afin d'être compétitifs sur les cinq continents et de garantir des livraisons dans des délais raisonnables, nous nous appuyons entre autres sur un stockage important de fournitures, que nous commandons selon un prévisionnel annuel de consommation. Notre réseau de distribution s'agrandit chaque année. »*

Franck Vicente est un membre actif du Grex, qu'il considère comme “un partenaire sous-traitant”. Émanation de la CCI de Grenoble, « *le Grex nous conseille, nous forme, nous*

*accompagne en matière de réglementation (douanes...), facilite notre approche des marchés étrangers via des réseaux internationaux (Ubifrance, Enterprise Europe Network, ambassades, consulats...), et encourage le partage d'expériences* ». Par ailleurs, le dirigeant pilote un groupe d'entrepreneurs du pays voironnais tournés vers l'export, baptisé Envol.

C'est principalement sur les salons (Tubes à Dusseldorf, World Nuclear Exhibition au Bourget...) que Franck Vicente noue ses premiers contacts. « *Les salons sont le lieu des premiers échanges. Après six ou huit mois, et un gros travail de relance, la première offre commerciale est émise. La deuxième année interviennent les premières commandes puis, à partir de la troisième année, une relation de confiance s'installe, basée sur les premières expériences. Ces deux ou trois années reposent sur un processus actif qui requiert*

*des déplacements physiques (dans les deux sens) et des efforts pour connaître le pays, ses marchés, la réglementation en vigueur, l'entreprise convoitée, etc. Pendant cette période d'approche, l'apport du Grex est précieux* ».

« *En France, nous sommes certainement plus créatifs qu'ailleurs, conclut Franck Vicente. Nous avons les moyens d'aller de l'avant, et c'est à peine plus compliqué de monter dans un avion que de prendre sa voiture le matin pour aller au bureau ! Il faut juste en avoir envie.* » ■

## L'alternance comme levier d'insertion professionnelle durable

Avec la création d'une promotion "Diversité et Insertion", Calor Groupe SEB propose un parcours d'alternance aux personnes éloignées de l'emploi.

« Mener une politique RSE<sup>1</sup>, c'est entre autres offrir à chacun la possibilité de construire ou reconstruire une orientation professionnelle durable qualifiante et certifiante », explique Sophie Mauranges, responsable développement RH.

Depuis 2012, Calor a mis en place un programme de formation en alternance (délivrant la certification professionnelle CQPM EAPI<sup>2</sup>) en partenariat avec le Pôle formation des industries technologiques Isère et avec le soutien du Pôle Emploi Isère, de l'Adefim Arc Alpin, de la mission Mode d'emplois, du Medef Isère, ou encore des missions locales.

 « La diversité est une richesse essentielle au sein d'une entreprise. »

La promotion "Diversité et Insertion" a été créée dans une démarche d'égalité des chances. Ainsi, jeunes sans qualification, femmes sans expérience dans l'industrie ou ayant cessé leur activité professionnelle pour se consacrer à leurs enfants, seniors en reconversion professionnelle, personnes en situation de handicap... accèdent à une formation certifiante qui leur ouvre les portes du secteur industriel.

### La motivation, principal critère de recrutement

« Nous ne demandons aucun prérequis en termes d'expérience professionnelle en industrie ou de formation technique. Néanmoins, si certains ont un bagage technique initial, nous les positionnons sur des postes qualifiés de conducteurs (trices) de lignes de fabrication automatisées. Après une réunion générale d'information, un entretien individuel et des tests d'aptitude à suivre une formation de niveau V (CAP/BEP), les candidats retenus bénéficient de deux jours d'immersion en entreprise (EMTPR<sup>3</sup>) qui leur permettent d'apprécier concrètement leur futur environnement de travail et de confirmer ou non leur souhait de s'engager dans la démarche », détaille Sophie Mauranges. Il s'ensuit alors une POE<sup>4</sup> de cinq semaines dédiée à l'acquisition d'un socle de compétences de base préalables au suivi de la formation en alternance de douze mois.

### Quatre ans de succès

« Le parcours est long, difficile mais également riche et passionnant. Humainement, il en ressort une grande cohésion dans le groupe et une forte solidarité. C'est un vrai challenge aussi bien pour eux que pour nous. Il est nécessaire de faire preuve de beaucoup d'humilité et de patience dans ces démarches d'intégration. Nous veillons à former, sensibiliser, accompagner les tuteurs qui s'engagent pleinement dans leur rôle.

Je reste présente auprès d'eux, ainsi que des alternants, et engage régulièrement l'échange pour que chacun se sente libre d'exprimer ses remarques, craintes, incompréhensions, avis, motifs de satisfaction... Ainsi, chaque année, tenant compte des suggestions d'amélioration des tuteurs, des alternants et des chefs d'équipes, nous apportons des améliorations au dispositif : temps dédiés aux échanges entre tutorés et tuteurs sur le temps de travail, journée d'intégration pour les alternants, examens blancs... »

En 2015, Calor intégrera la quatrième promotion "Diversité et Insertion". Cette démarche rencontre un vif succès car 100 % des alternants ont obtenu leurs diplômes, et un tiers d'entre eux ont été embauchés en CDI. « Elle représente un enrichissement mutuel, un véritable engagement gagnant/gagnant ! »

Et au-delà d'un projet lié à une politique RSE, c'est surtout l'affirmation de la conviction que la diversité est une richesse essentielle au sein d'une entreprise. ■

1) Responsabilité sociétale des entreprises

2) Certificat de qualification paritaire de la métallurgie, Équipier autonome de production industrielle

3) Évaluation en milieu de travail préalable au recrutement

4) Préparation opérationnelle à l'emploi

# Travailler en synergie, réguler les énergies

La branche hydroélectricité d'Alstom et la fondation partenariale Grenoble INP ont inauguré en octobre dernier une chaire industrielle dédiée aux machines hydrauliques du futur. Une rencontre prometteuse entre industrie et université...

Baptisée Hydro'Like, la nouvelle chaire est le fruit d'un partenariat en la fondation Grenoble INP, représentée par Olivier Métais, et le groupe Alstom, pour lequel Farid Mazzouji, directeur R&D sur l'activité hydraulique des turbines, est porteur du projet. Engagé pour cinq ans, ce partenariat porte sur le développement d'une nouvelle génération de machines hydrauliques mieux adaptées aux potentialités de l'hydroélectricité.

« Le secteur de l'hydraulique est en train de vivre une grande révolution, avance Farid Mazzouji. Source d'énergie renouvelable la plus importante au niveau mondial, l'hydraulique ouvre de nouvelles possibilités car sa production peut être régulée en fonction des besoins du réseau hydroélectrique. Elle permet donc le développement d'énergies intermittentes telles que l'éolien et le solaire. Dans le cadre de notre partenariat avec la fondation Grenoble INP, nous concentrons nos efforts sur la conception de turbines capables de s'adapter à ces variations de puissance ».

## L'université et l'industrie réunies

Un contexte propice, qui ne manque pas de rapprocher deux mondes complémentaires mais trop souvent décorrelés. « Cette période d'avancée technologique est l'occasion pour Alstom et la fondation de

confronter, associer, dynamiser la connaissance universitaire et le savoir-faire industriel au sein d'un partenariat opérationnel. Notre chaire permet de mutualiser des outils de recherche fondamentale, appliquée et industrielle, mis à disposition d'une équipe de futurs ingénieurs prêts à relever des défis. Alstom leur offre l'opportunité d'appréhender la réalité du monde industriel avec leurs mains et leurs yeux. Quant à nous, industriels, nous pouvons accéder à une connaissance approfondie de phénomènes nouveaux, que seuls les universitaires savent développer. »

## Cueillir les fruits de l'innovation

Pour Alstom, ce partenariat avec Grenoble INP dépasse le cadre de l'innovation industrielle. Le groupe de travail accompagne des opérations humanitaires, avec la mise en application de projets dans des régions

où l'hydraulique représente un enjeu sociétal. « Nos travaux de recherche sont également nécessaires pour faire émerger de nouveaux talents et entretenir la compétitivité française dans un contexte international de plus en plus concurrentiel. Depuis l'époque de la houille blanche, l'excellence grenobloise n'a jamais failli dans le domaine de l'hydroélectricité et notre travail avec Grenoble INP en est une nouvelle illustration. »

Le terrain de l'innovation est donc sans limites quand on se donne les moyens d'investiguer. Des moyens financiers sont en jeu, bien entendu, mais aussi et surtout des moyens humains. « Le groupe Alstom déploie toute son énergie pour développer son savoir-faire et répondre à de nouveaux enjeux industriels, scientifiques, économiques, sociétaux... » Une énergie qui, contrairement à l'hydroélectricité, n'entend pas jouer la carte de l'intermittence... ■



« Le terrain de l'innovation est sans limites quand on se donne les moyens d'investiguer »



## Pour que dure l'aventure

Céder une entreprise, ce n'est pas seulement la vendre ; la reprendre, ce n'est pas simplement l'acheter... Au-delà de la simple transaction, l'association Cédants et Repreneurs d'Affaires (CRA) facilite le passage de témoin entre ces entrepreneurs qui souhaitent quitter ou s'engager dans l'aventure...

« Le CRA est né du constat que trop d'entreprises fermaient leurs portes avec le départ de leur dirigeant. En France, 12 000 PME de 5 à 50 salariés sont à céder chaque année, dont la moitié n'a pas de repreneur désigné (issu de la famille ou du personnel) », commente Michel Bourcieu, ex-cadre supérieur dans la banque et délégué bénévole pour l'association.

« Nous aidons les cédants de PME à franchir le cap (juridiquement, financièrement, psychologiquement...), à valoriser leur entreprise pour la céder dans des condi-

tions saines et conformes au marché, et à trouver le repreneur le mieux qualifié pour poursuivre l'aventure !

Nous accompagnons également les repreneurs dans leur recherche d'entreprises, en leur proposant plus de 600 dossiers (dans le respect de la plus grande confidentialité). L'adhésion au CRA donne également accès aux fichiers Diane et Xerfi, qui leur permettent de faire des approches directes. Enfin, une formation leur est ouverte pour les guider concrètement dans toutes les étapes de la reprise. »

"Lâcher prise", "décortiquer", "défricher", "recréer"... Tel est le vocabulaire de la reprise d'entreprise ! Le CRA fait partie des structures soutenues par l'Udimec, parce qu'elles sont dédiées à encourager les initiatives terrain et à faire émerger de nouvelles idées... ■

« Lâcher prise, décortiquer, défricher, recréer... Tel est le vocabulaire de la reprise d'entreprise ! »

# L'Udimec vous reçoit 5 sur 5 !

Comme chaque année, l'Udimec a réuni, en deux temps, plus de cent dirigeants ou représentants d'entreprises technologiques et industrielles de l'Isère. L'objectif ? Se faire entendre et se connaître !



## Ces sujets qui font parler

Rien de tel qu'un échange entre professionnels, suivi d'un repas convivial, pour dire qui l'on est, et entendre l'autre...

Introduites par Antoine Raymond, président de l'Udimec, et Thierry Uring, délégué général, les deux réunions organisées le 4 novembre pour le Sud-Isère, et le 15 janvier pour le Nord-Isère ont chacune accueilli entre 50 et 60 entreprises adhérentes. Quelles que soient leur taille et leur activité industrielle, toutes ont été invitées à partager leur expérience sur des thèmes chers au monde de l'industrie.

« Entendre nos adhérents est pour nous une priorité. »

« Cette année, la mise en place du compte pénibilité, la complexité de la feuille de paie, ou encore la judiciarisation du système de gestion des entreprises ont été les principaux sujets abordés. Plus largement, le dialogue social, les charges et la fiscalité, la gestion des compétences, les enjeux économiques... sont des problématiques récur-

rentes qui occasionnent des interrogations et des attentes en termes de réformes », analyse Thierry Uring.

## Proximité rime avec efficacité

« L'Udimec ne conçoit pas sa mission de représentation et de soutien aux entreprises industrielles et technologiques sans aller à leur rencontre, poursuit le délégué général. Entendre nos adhérents est pour nous une priorité, dans l'objectif de construire une offre de services ajustée à leurs besoins, dans un contexte législatif, social, économique en permanente évolution. La performance de notre service passe également par des actions individuelles ou collectives, inscrites dans l'actualité. »

Entre autres actions à mener, les trois pôles de l'Udimec – social et juridique, formation, financement – seront chargés de restituer les propos recueillis lors des deux réunions aux instances publiques chargées de prendre les décisions. Les bonnes décisions ! ■

## Un pôle social, juridique et réactif !

La qualité de service est une notion chère à Guy Jalby, qui a dirigé le Pôle social et juridique de l'Udimec pendant vingt-huit ans.

Dès son entrée à l'Udimec en 1987 comme directeur des Affaires sociales et juridiques, Guy Jalby s'est entouré d'une équipe de collègues issus d'horizons différents, mais unis autour d'un même objectif : accompagner efficacement les entreprises industrielles et technologiques.

Spécialisé dans le conseil et l'assistance juridiques, le droit social et la mise en application des conventions collectives, l'activité s'est progressivement élargie aux questions d'hygiène et de sécurité, au droit des affaires, ou encore au droit de l'environnement. « Nous souhaitons assurer à nos adhérents une grande réactivité dans nos réponses, précise Guy Jalby. Nos connaissances théoriques, mises à jour quotidiennement, s'enrichissent d'une expérience terrain, acquise au contact des adhérents eux-mêmes et avec le concours des partenaires sociaux, à l'occasion d'échanges réguliers. Lors de ses interventions au côté des entreprises adhérentes, l'Udimec partage les risques et les responsabilités correspondantes. » Après vingt-huit années passées à l'Udimec, Guy Jalby part à la retraite, tout aussi enthousiaste qu'au premier jour !



Jean-Charles Martin rejoint l'Udimec comme directeur du pôle Affaires Sociales et juridiques. À 49 ans, actuellement DRH d'une société d'ingénierie et de conseil hi-tech grenobloise, il est membre du bureau de l'ANDRH du Dauphiné et s'investit depuis près de dix ans aux côtés des entreprises et partenaires du territoire sur les problématiques de l'emploi, des compétences et des mutations industrielles.

# La formation professionnelle, un investissement pour 2015

Outil phare de la réforme de la formation professionnelle, le compte personnel formation devrait participer à la sécurisation des parcours professionnels. Mais quels seront les effets du nouveau système de collecte sur les achats de formation ?

## Valoriser les temps de formation

L'accord national de la branche métallurgie, signé le 13 novembre 2014, a fait suite à la loi sur la réforme de la formation professionnelle, promulguée en mars. Les deux textes sont en phase : l'enjeu est de capitaliser les temps de formation suivis par le salarié en les recentrant sur des formations diplômantes, qualifiantes et certifiantes. Appliquée au secteur industriel, « la valorisation des parcours devrait permettre de redorer l'image de certains métiers et de redynamiser le marché de l'emploi, avec des profils mieux formés et plus évolutifs. Accessible aux demandeurs d'emploi, le CPF devrait favoriser l'arrivée sur le marché du travail d'un public mieux adapté à la demande. Pour les salariés en poste, le dispositif vise à valoriser leur niveau de compétences et faciliter ainsi leur évolution professionnelle », analyse François-Louis Lardenois, directeur de l'Adefim Arc Alpin.

« La valorisation des parcours devrait permettre de redorer l'image de certains métiers et de redynamiser le marché de l'emploi. »

## Vers une logique d'investissement

Autre point majeur de la réforme : l'obligation fiscale de dépense disparaît au profit d'une contribution unique de 1 % (le taux reste à 0,55 % pour les entreprises de moins de 10 salariés). Ce nouveau mode de collecte offre une plus grande souplesse aux dirigeants industriels et pourrait les amener à changer de stratégie dans la gestion des compétences.

Quand certains continueront à consacrer plus de 3 % de leur masse salariale à la formation, d'autres pourraient être tentés de refermer les vannes (attention : le plan de

formation reste une obligation légale, dans une perspective d'adaptation du salarié à son poste de travail). D'autant que l'entre-

prise est souvent amenée à abonder le financement d'une formation bien au-delà du seuil pris en charge (150 heures), sans compter le manque à gagner du à l'absence du salarié. « D'un côté, les dirigeants, ou les directeurs financiers, devront être convaincus du bienfondé de former les compétences de demain. De l'autre, les DRH auront plus à argumenter pour justifier l'octroi d'un budget. C'est un dialogue plus complexe, mais aussi plus constructif, qui va s'instaurer dans les entreprises », poursuit François-Louis Lardenois.

Pour leur part, « les organismes de formation vont devoir adapter leur offre de formation, avec des programmes de qualité, plus modulaires pour les parcours plus longs, construits d'après l'analyse du besoin conjoint de l'individu et de l'entreprise. Plus que jamais, la formation devra générer des retours sur investissement ». Et plus que jamais, l'Adefim Arc Alpin entend jouer son rôle de conseil et d'optimisation financière auprès de ses adhérents ! ■

## TÉMOIGNAGE

### Le CPF, mode d'emploi

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le CPF (compte personnel formation) remplace le DIF. Avec ce nouveau dispositif, le salarié capitalise 24 heures de formation chaque année, avec un plafonnement à 150 heures au cours de la 8<sup>e</sup> année. Les heures acquises jusqu'au 31 décembre 2014 au titre du DIF restent utilisables pendant six ans. Mobilisé à l'initiative du salarié (avec accord de son employeur si la formation a lieu sur le temps de travail), ce capital formation doit permettre à son bénéficiaire d'acquérir des compétences validées par un diplôme, une certification ou une qualification de type CQPM.



# Conseiller prud'hommes, une expérience à partager

Être juge au sein du collège employeurs est un rôle difficile, chronophage, peu rétribué... C'est aussi un rôle qui fait actuellement débat. Mais le conseil des prud'hommes est un lieu riche d'échange et de confrontation d'expériences. Corinne Combe, formatrice pour l'association EDS, en témoigne.



## Quelle est la vocation d'EDS ?

**Corinne Combe** – L'association Entreprises et Droit Social a été créée par un ensemble d'organisations syndicales professionnelles, dont l'Udimec, attachées au paritarisme des juridictions. Agréée par le ministère du travail, EDS regroupe une soixantaine de formateurs au niveau national, chargés de dispenser des formations régulières auprès des juges employeurs, afin de mettre à jour leurs connaissances juridiques.

Il faut bien rappeler que ces personnes ne sont pas des juges de carrière. Au final, il est rassurant, pour les entreprises amenées à comparaître, de savoir que les conseillers prud'hommes qui instruiront leurs dossiers sont formés par des juristes et disposent de connaissances à jour.

## Votre rôle dépasse-t-il celui du transfert de connaissances ?

**C.C.** – Au-delà de sa dimension pédagogique, notre mission est d'entretenir leur motivation. Nous les soutenons notamment dans leur position "employeur", face à une jurisprudence souvent orientée en faveur du salarié.

Leur engagement est volontaire, extrêmement chronophage et faiblement rétribué. Ils doivent assister aux audiences presque une fois par mois pour certains, délibérer

sur plusieurs affaires le même jour et rédiger les jugements qui s'ensuivent.

Jusqu'en 2008, les juges étaient élus par leurs pairs pour cinq ans. Mais ce mode électoral, trop lourd et trop coûteux, est en cours de réforme (projet de loi Macron). On s'oriente vers un mode de désignation des conseillers prud'hommes employeurs par les organisations patronales. En attendant le nouveau système, les juges élus ont été reconduits tacitement jusqu'en 2017. Ceux qui s'étaient engagés pour cinq ans le sont désormais pour neuf !

« *Le conseil des prud'hommes offre un aperçu du monde du travail dans toute sa diversité.* »

## Quelle est la valeur ajoutée d'être conseiller prud'hommes ?

**C.C.** – C'est un rôle qui apporte une véritable culture de l'entreprise. Je m'en enrichis moi-même à chaque formation. Le partage des expériences, la confrontation des points de vue, la formulation d'un jugement collectif ; tout cela oblige à une grande ouverture d'esprit. Le conseil des prud'hommes offre un aperçu du monde du travail dans toute sa diversité, tant dans le quotidien de l'entre-

prise que lors de situations exceptionnelles. Se confronter à tout ce vécu est une opportunité à titre individuel, mais également pour l'entreprise dont est issu le conseiller, en l'occurrence son dirigeant ou un cadre mandaté par la direction.

## Alors pourquoi tous ces projets de réformes ?

**C.C.** – Les réformes à l'étude ont pour objectif de pallier les difficultés rencontrées par la juridiction prud'homale, afin d'en écourter les délais. En complément de sa mission, le bureau de conciliation serait chargé d'orienter plus rapidement les litiges vers une formation de jugement restreinte (deux juges) ou directement vers le juge départiteur. On peut donc entendre une certaine frustra-

tion de nos conseillers... car ces nouvelles procédures peuvent porter atteinte à la qualité du débat prud'homal et au principe même d'une justice paritaire.

Pour autant, le rôle des conseillers prud'hommes et leur légitimité ne sont pas remis en cause dans les discussions actuelles, ni le bienfondé du système paritaire. L'engagement et la motivation sont bien réels et ne demandent qu'à être soutenus. À titre de formatrice EDS, mais aussi au nom de l'Udimec, où je suis responsable juridique, je m'y emploie ! ■

## EN BREF

### Nouveau nom, nouveaux codes

Le Pôle formation des industries technologiques Isère a profité du renouvellement de son identité pour redynamiser sa communication et la cibler au plus près de ses publics. Parmi eux, les jeunes... Le Pôle met l'accent sur sa page Facebook où sont "postés" des articles destinés à renforcer l'attractivité de l'industrie aux yeux du jeune public. Facebook sert également d'interface pour participer à un concours de selfies en "situation industrielle", avec trois gagnants à la clé ! Autre innovation : le clip "Paul et la formation", visualisable sur YouTube, qui met en valeur la formation en alternance avec humour. Et bientôt en ligne, un nouveau site Internet...



### Un job board pour l'alternance

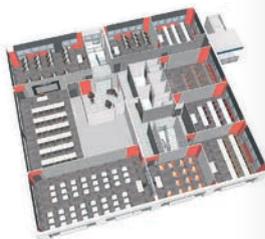
Le Pôle formation des industries technologiques Isère lance son "job board" de l'alternance, accessible depuis son site internet ([www.formation-industries-isere.fr](http://www.formation-industries-isere.fr)). Ouvert aux futurs alternants ainsi qu'aux entreprises en recherche de compétences, ce nouveau service fait coup double ! Côté alternants, les candidats peuvent créer leur propre compte, postuler à une ou plusieurs formations en déposant leurs CV et lettre de motivation, et suivre leur(s) candidature(s). Si admissibles, ils accèdent à des offres de contrats en alternance. En effet, côté entreprises, l'interface permet aux recruteurs de publier leurs offres d'emploi et de consulter la CVthèque en ligne. Outil d'aide au recrutement, le job board offre une visibilité aux dirigeants ou aux responsables RH sur les métiers qui ont le vent en poupe !

Et le Pôle formation, dans tout cela ? Il filtre les candidatures en ligne, valide ou complète les offres de postes transmises par les entreprises, afin de mettre en adéquation les attentes respectives des utilisateurs. Bien dans l'air du temps, le job board ne dispense pas candidats et entreprises de s'adresser de vive voix au Pôle formation pour obtenir des conseils et un accompagnement dans leurs recherches !

**Contact : Élodie Vassel, Pôle formation des industries technologiques Isère, 04 76 35 85 00.**

### Moirans s'agrandit

Les apprenants du Pôle formation des industries technologiques Isère de Moirans commencent à se trouver à l'étroit... C'est bien normal, ils sont de plus en plus nombreux ! C'est pourquoi les locaux font actuellement l'objet de travaux d'agrandissement. Le premier étage de l'un des trois bâtiments composant le site, encore inoccupé, va abriter six nouvelles salles de formation, deux salles informatiques équipées de postes individuels, une salle modulable réservée aux grands groupes et aux examens, et un coin détente. Ainsi, de l'espace va être libéré au rez-de-chaussée pour accueillir de nouveaux équipements dédiés aux enseignements en électrotechnique et maintenance industrielle. Avec 250 inscrits en 2014, contre 180 en 2008, cette filière attire de plus en plus de candidats, ce qui a conduit le Pôle formation à étoffer son offre et à doubler certains groupes de formations existantes. Très attendus, les nouveaux locaux seront opérationnels pour la rentrée 2015.



### Ils sont diplômés, et maintenant ?

Avec 229 lauréats diplômés en 2014 (CAP, bac pro et BTS), et 80 lauréats en CQPM, le Pôle formation des industries technologiques Isère affiche un taux de réussite aux examens. Mais qu'en est-il de leur insertion professionnelle ? Chaque année, six mois après la formation, plus de 80 % des apprentis trouvent un emploi. Yannick Moulin, 23 ans, titulaire d'un BTS Maintenance industrielle après l'obtention de deux bacs pro, vient de décrocher un CDI : « *La formation en apprentissage apporte un vrai savoir technique, concret et directement applicable ; elle permet de développer rapidement une expérience professionnelle et d'être rémunéré tout en apprenant. Dès l'obtention du diplôme, si on n'a pas l'opportunité de rester dans son entreprise d'accueil pendant la formation, mon conseil est de partir tout de suite en recherche active d'emploi. Il faut se donner les moyens de réussir !* » Après deux expériences chez ARaymond et Bourgeat, Yannick est aujourd'hui chargé d'affaires pour le groupe Assystem, dans un des services électromécaniques de la centrale nucléaire du Bugey et réalise des prestations pour EDF.



### Somodimec encourage la robotisation

Favoriser le développement des industries locales par le financement, c'est l'objectif que s'est fixé Somodimec. L'établissement de crédit de l'Udimec lance aujourd'hui en Isère une nouvelle solution destinée aux dirigeants de PMI, qui permet de financer tout ou partie de leurs investissements dans un système de robotisation. Dénommée Sorobot, le financement concerne l'acquisition du robot mais aussi des périphériques et des opérations nécessaires à son installation. Elle articule deux dispositifs de prêts : Essor PMI (fonds de garantie UIMM), prêt participatif qui a pour objectif de financer tout projet de développement de 100 à 400 K€ ; et Innov&Plus, crédit pour financer l'innovation (fonds européen d'investissement) de 25 à 7 500 K€. Bon à savoir : le montage financier n'exige aucune garantie et peut bénéficier d'un différé de deux ans en capital.

**Contact : Christophe Dépéchet, Somodimec, 04 76 41 49 49**

# Programme des salons 2015

## Mutualisez votre participation !

Pour Ouest Industries, le Siane et Migest, l'Udimec propose aux entreprises industrielles d'héberger leur stand privatif dans un espace commun.

Contact : Jérôme Arlès, responsable salons, Udimec, 06 21 85 12 38.

### MIDEST - PARIS 17-20 NOVEMBRE 2015

C'est le plus grand salon mondial exclusivement consacré à la sous-traitance industrielle. Migest est la plate-forme mondiale de référencement et d'échanges entre donneurs d'ordres et sous-traitants. Fabricants, équipementiers et assembleurs rencontrent les fournisseurs de solutions en transformation des métaux, plasturgie, électronique, microtechniques et services à l'industrie.

Pour la **45<sup>e</sup> édition**, c'est **1 700 exposants** et **41 000 visiteurs** qui sont attendus.

### QUEST INDUSTRIES - RENNES 2-4 JUIN 2015

La **5<sup>e</sup> édition** du salon Ouest Industries est dédiée à la sous-traitance industrielle et aux équipements de production.

Le salon a lieu tous les 2 ans.

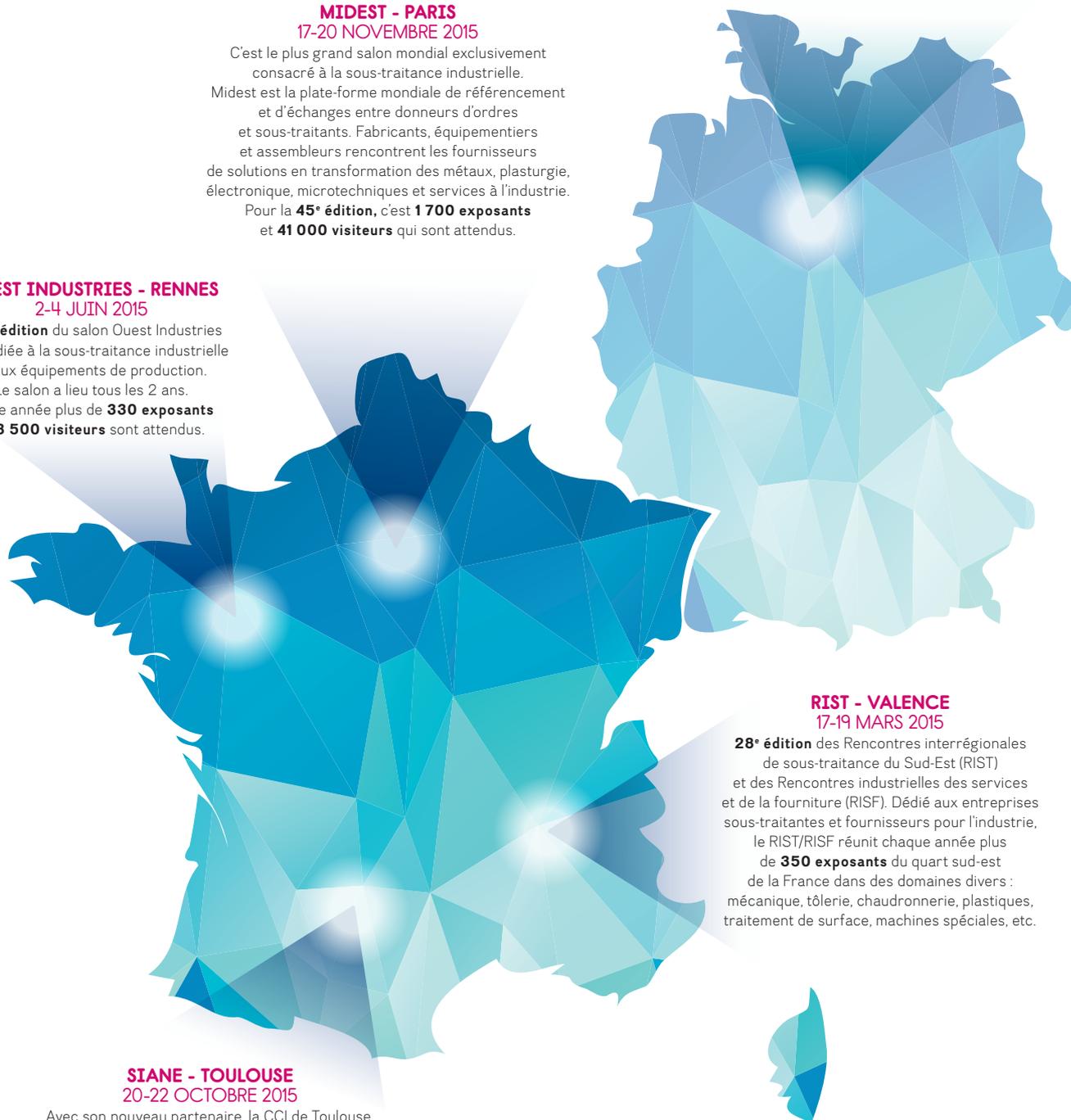
Cette année plus de **330 exposants** et **3 500 visiteurs** sont attendus.

### SIANE - TOULOUSE 20-22 OCTOBRE 2015

Avec son nouveau partenaire, la CCI de Toulouse, le Siane s'impose comme le rendez-vous des chefs d'entreprise désireux de participer au dynamisme de la région Midi-Pyrénées. Cette année plus de **700 exposants** et **7 500 visiteurs** sont attendus.

### FOIRE DE HANOVRE - ALLEMAGNE 13-17 AVRIL 2015

C'est sous le thème "Industries intégrées, rejoignez le réseau" que se déroulera la prochaine édition de ce salon phare de l'industrie, qui abordera des sujets d'actualité tels que l'industrie 4.0, l'efficacité énergétique ou encore la construction légère. Pas moins de **6 500 exposants** et **200 000 visiteurs** sont attendus !



### RIST - VALENCE 17-19 MARS 2015

**28<sup>e</sup> édition** des Rencontres interrégionales de sous-traitance du Sud-Est (RIST) et des Rencontres industrielles des services et de la fourniture (RISF). Dédié aux entreprises sous-traitantes et fournisseurs pour l'industrie, le RIST/RISF réunit chaque année plus de **350 exposants** du quart sud-est de la France dans des domaines divers : mécanique, tôlerie, chaudronnerie, plastiques, traitement de surface, machines spéciales, etc.

## ALTATECH Un système dix fois plus rapide

Altatech, filiale de Soitec, lance l'AltaCVD 3D Memory Cell™. Conçu pour déposer des couches ultraminces de matériaux semi-conducteurs, ce nouvel équipement permet la production de circuits intégrés à haute densité et faible consommation d'énergie pour le secteur de l'électronique mobile. Ce nouveau système dépose des couches atomiques à une vitesse dix fois supérieure aux systèmes ALD (Atomic Layer Deposition) classiques. Il répond ainsi aux besoins du marché de la fabrication des mémoires complexes, qui demande de produire des volumes élevés avec un bon niveau de rentabilité.

## ARAYMOND 150 ans de croissance

ARaymond, qui n'était qu'un atelier en 1865, est devenu, grâce à cinq générations d'entrepreneurs, un acteur majeur dans le domaine de la fixation et de la connectique pour l'industrie automobile. Fin août, l'entreprise a déménagé son activité de clippage automobile du site historique du cours Berniat à Grenoble vers son nouveau site de Saint-Égrève. Celui-ci réunit désormais l'activité santé de la filiale ARaymond Life et la découpe de production métallique. ARaymond dispose également d'un site à Technisud qui s'agrandit d'un nouveau bâtiment et prévoit l'embauche de 80 à 100 collaborateurs. Le réseau ARaymond est aujourd'hui présent dans 22 pays et emploie 5 500 salariés.

## CORYS Des simulateurs qui ont la cote !



Après la signature avec la société MEV d'un contrat de fourniture de six simulateurs de conduite de train compacts et mobiles, destinés à la formation des conducteurs en Allemagne, en Suisse et en Autriche, c'est au tour d'Eurostar de choisir Corys. Le contrat prévoit la livraison en septembre 2015 d'un simulateur réplique de la nouvelle automotrice de train à grande vitesse E320 qui circulera dans le tunnel sous la Manche. Ce simulateur permettra à Eurostar de former plus de 160 conducteurs afin qu'ils acquièrent de nouvelles compétences dans un environnement sans risque (mais avec des scénarios dégradés), avant de passer à la conduite sur les itinéraires internationaux.

## EIA ELECTRONIQUE Levée de fonds de 500 000 euros

Fabricant de cartes électroniques complexes en petites et moyennes séries, EIA Electronique a effectué sa première levée de fonds d'un montant de 500 000 euros, dont près de la moitié sont issus du Fonds régional d'investissement (FRI). Cette somme sera utilisée au financement de nouvelles machines afin de lancer une activité de vernissage sélectif pour la protection des cartes électroniques.

## ETHERA Assainir l'air intérieur

Concepteur de kits de mesure et de purification simplifiant le diagnostic, la surveillance et l'élimination de la pollution chimique de l'air intérieur, Ethera a développé un enregistreur portable capable de réaliser des mesures en continu de façon sélective. Ce nouvel appareil s'adresse aux bureaux d'étude et aux exploitants de bâtiments ou d'établissements amenés à recevoir du public. Il sera commercialisé à la fin du premier trimestre 2015.

## GRENOBLE INP Partenaire pour la connaissance et l'innovation

Grenoble INP est l'un des partenaires de la nouvelle communauté de la connaissance et de l'innovation (KIC) portant sur les matériaux et les procédés innovants. Baptisée KIC Raw Materials, la communauté comprendra six centres impliquant des partenaires académiques et industriels, et recevra une dotation pouvant aller de quelques millions d'euros la première année à plusieurs dizaines de millions d'euros par an. Elle mobilisera les compétences des partenaires impliqués pour relever les défis actuels dans le domaine des matériaux (exploitation durable des ressources, extraction, procédés de mise en forme et de fonctionnalisation, recyclage...).

## POMA France, Bolivie, Algérie...

Poma et la RATP ont signé un accord de coopération destiné à développer le transport par câble en milieu urbain partout dans le monde. Poma a par ailleurs décroché un contrat de 80 M\$ pour la construction du téléphérique urbain de la ville d'Oruro, à 3 700 mètres d'altitude, en Bolivie. Ce téléphérique est constitué de quatre rames, dont la première devrait être construite d'ici à la fin du premier semestre 2015. Enfin, Poma a créé une société mixte en association avec l'Entreprise du Métro d'Alger et l'Entreprise de Transport Urbain et Suburbain d'Alger. Baptisée Entreprise de Transport Algérien par Câbles (ETAC), elle ambitionne également de développer le réseau d'appareils urbains de transport par câble dans le pays.



## ROLLS-ROYCE Recentrage sur Meylan

Le fournisseur de système de contrôle-commande pour réacteurs nucléaires est implanté à Meylan et Montbonnot. Depuis décembre dernier, Rolls-Royce a rapatrié une partie de ses équipes de Montbonnot dans un nouveau bâtiment à Meylan, à côté du site historique de production. D'une superficie de 2 800 m<sup>2</sup>, il abrite des bureaux et une partie industrielle qui sert désormais aux phases de tests des armoires électroniques. Désormais, 80 % des effectifs sont regroupés à Meylan. Cette centralisation et cet agrandissement vont permettre à Rolls-Royce de répondre à de nouvelles commandes et de gagner en efficacité.

## SAMES TECHNOLOGIES Le siège s'agrandit

Expert mondial des systèmes de projection de peinture par voie électrostatique pour l'automobile et l'industrie, le groupe meylanais Sames Technologies vient d'agrandir son siège avec la construction d'un bâtiment de 3 400 m<sup>2</sup>. Opérationnel depuis décembre 2014, ce dernier accueille entre autres une plateforme dédiée à la pré-installation de lignes de traitement de surface et de ses pulvérisateurs de peinture avant expédition. Des essais (simulations de trajectoires, tests sur des pièces prêtées par les clients...) vont pouvoir ainsi être effectués sur place.

## SCHNEIDER ELECTRIC / AUTODESK Renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments

Schneider Electric, spécialiste mondial de la gestion de l'énergie, et Autodesk Inc, chef de file mondial des logiciels et services de conception, d'ingénierie et de divertissement 3D, ont annoncé la signature d'un mémorandum d'entente pour améliorer les pratiques actuelles de gestion du cycle de vie des bâtiments grâce à la modélisation des données du bâtiment (Building Information Modeling, BIM). L'accord prévoit que les deux entreprises collaborent pour renforcer leurs savoir-faire réciproques dans l'efficacité énergétique des bâtiments, depuis leur conception et leur construction jusqu'à leur exploitation et leur fin de vie.

## SOITEC / CEA LETI / INSTITUT FRAUNHOFER Nouveau record mondial

Développée par Soitec, le CEA Leti et l'institut Fraunhofer pour les systèmes énergétiques solaires (Allemagne), la cellule solaire à multi-jonctions est aujourd'hui capable de convertir 46 % du rayonnement solaire en électricité. Elle vient ainsi de battre un record un an après celui déjà issu du partenariat franco-allemand en septembre 2013. Ce résultat confirme la forte compétitivité de la recherche et de l'industrie photovoltaïques européennes. Dans ce contexte pourtant encourageant, Soitec envisage un recentrage de son activité sur l'électronique, son cœur de métier.



## STMICROELECTRONICS

### En pointe pour l'appareillage médical

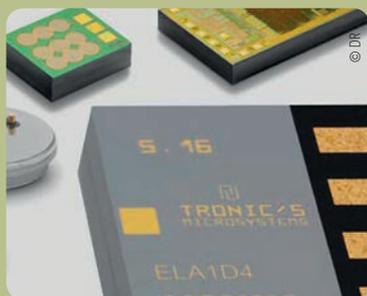
STMicroelectronics et Clonit, en collaboration avec l'institut national italien sur les maladies infectieuses Lazzaro Spallanzani, ont développé le prototype d'un analyseur portable capable d'identifier la présence du virus Ebola en moins de 75 minutes basé sur la technique de biologie moléculaire à réaction en chaîne par polymérase en temps réel (RT-PCR). Par ailleurs, les circuits intégrés miniatures de détection de mouvements et de traitement des données développés par ST équipent le moniteur de fréquence cardiaque portable le plus compact et le plus précis du marché :



le bracelet PulseOn. Grâce à l'accéléromètre MEMS basse consommation et haute performance de ST, le bracelet PulseOn affiche le même niveau de fiabilité et de précision des mesures de fréquence cardiaque qu'un électrocardiogramme.

## TRONICS MICROSYSTEMS

### Entrée en bourse



Le concepteur et fabricant de nano et micro-systèmes, Tronics Microsystems, annonce le succès de son introduction en bourse sur le marché Alternext d'Euronext. La levée, avec une action établie à 13,20 €, a atteint 24,2 M€. Le groupe Thales entre dans le capital de Tronics à hauteur de 9,5 % du capital ainsi que le groupe Safran à hauteur de 5,9 %. La part du public (hors actionnaires historiques et hors industriels) représente 10,9 % du capital. Créée en 1997, Tronics dispose de plateformes technologiques protégées par un portefeuille de 25 familles de brevets, représentant plus de 15 millions d'euros d'investissements industriels cumulés.

## ELLES ONT ÉTÉ PRIMÉES...

### BUKOMECA

#### Transmission réussie

La société Bukomeca (Arandon) vient d'être primée par la CCI Nord-Isère dans la catégorie transmission-reprise. Rachetée en 2010 par Pascal Étienne, l'entreprise de mécanique industrielle a connu un nouvel élan : nouveau centre d'usinage, changement des outils informatiques, certification ISO 9001, développement commercial, déménagement dans des locaux plus modernes... Le nouveau dirigeant opte pour des orientations stratégiques payantes, assurant à l'entreprise une croissance de 5 % chaque année.

### DIGIGRAM

#### Trophée de l'embarqué

Digigram a reçu le 24 novembre le Trophée de l'embarqué critique, qui récompense le projet qui a le mieux assuré la sûreté et la robustesse du système développé face à de fortes contraintes d'environnement, tant au niveau du matériel que du logiciel. Digigram a mis au point une solution de diffusion numérique des programmes radiophoniques vers les émetteurs radio FM garantissant la qualité de service sur réseau IP. Le Trophée de l'embarqué critique a été remis à Paris par Embedded France et CapTronic dans le cadre des Assises de l'embarqué.

### ELCOM

#### Un développement international récompensé



Implantée à Bourgoin-Jallieu, Elcom conçoit et réalise des profilés aluminium qui servent à monter des sous-ensembles industriels. Elle commercialise également, toujours à partir de profilés aluminium et sous forme de produits finis, des postes de travail, convoyeurs et systèmes de transferts. Présente en Allemagne, en Scandinavie, en Amérique du Nord et du Sud, ou encore en Australie, la PME rencontre un vif succès auprès des Chinois, qui apprécient la qualité et la longévité des produits. Ce poids représenté par le développement international a valu à Elcom la remise d'un trophée par la CCI Nord-Isère.

### STMICRO-ELECTRONICS

#### Label France cybersécurité



STMicroelectronics vient de recevoir le label France cybersécurité pour ses microcontrôleurs sécurisés ST23, ST33 et ST31, à l'occasion du Forum international de la cybersécurité (Lille, 20 et 21 janvier). Conçus et fabriqués en partie à Crolles et à Grenoble, ces microcontrôleurs satisfont aux plus hauts niveaux d'exigence en matière de sécurité. STMicroelectronics est le premier fournisseur de composants électroniques à obtenir ce tout nouveau label, qui a pour objectif de sensibiliser les utilisateurs et donneurs d'ordre à l'importance de l'origine d'une offre de cybersécurité, en particulier s'agissant de l'offre française, et de leur fournir une information claire et objective sur la qualité et les fonctionnalités des produits ainsi labélisés.

### TIME SPORT INTERNATIONAL

#### L'échappée belle



Située à L'Isle-d'Abeau, la société Time Sport International a connu le succès grâce à l'invention de la pédale automatique de vélo, inspirée de la fixation de ski. Depuis, l'innovation a toujours été un axe stratégique de son développement, comme en témoigne sa dernière invention, la fourche Aktiv, qui vient de recevoir l'un des 13 trophées Nord-Isère décernés par la CCI. Avec trois brevets déposés, cette fourche s'appuie sur un procédé révolutionnaire qui permet, grâce à un batteur dynamique, de filtrer et d'absorber jusqu'à 30 % des vibrations néfastes pour le confort et la performance des cyclistes.

# L'ÈRE NUMÉRIQUE

DES OPPORTUNITÉS  
UNIQUES POUR  
NOS INDUSTRIELS

# SAVE THE DATE

LUNDI 18/05/2015

CONFÉRENCE  
ANIMÉE  
PAR

**Gilles Babinet**

Digital Champion

Dans le cadre de notre assemblée générale  
de 12 heures à 14 heures

[www.udimec.fr](http://www.udimec.fr)

**udimec**  
innovation | réseau